

Chiffres clés 2024

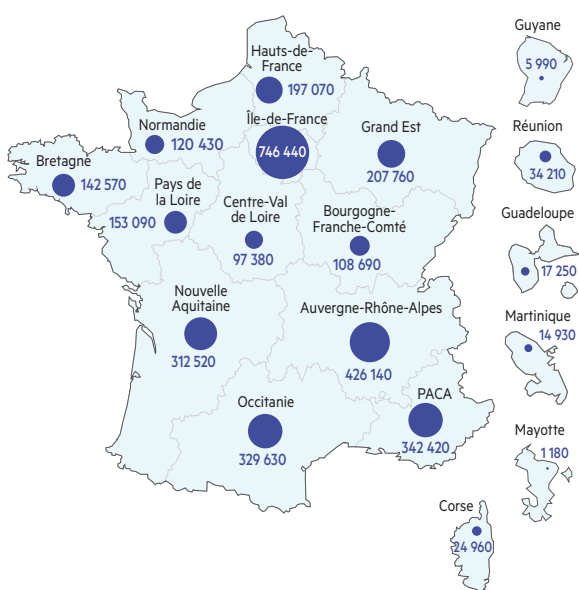
DES ENTREPRISES ARTISANALES,
COMMERCIALES ET LIBÉRALES

U2P union
des entreprises
de proximité

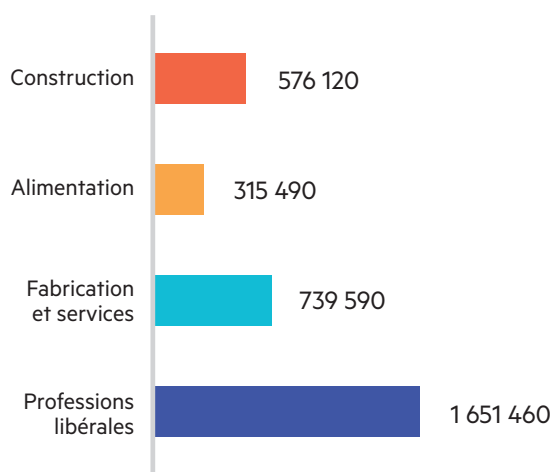
3,3 MILLIONS D'ENTREPRISES DE PROXIMITÉ EN FRANCE*

Deux entreprises sur trois du secteur marchand relèvent des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales. Ces entreprises emploient plus de 4,2 millions de salariés, soit 21% des salariés du secteur privé et 35% des apprentis formés en France.

Répartition du nombre d'entreprises de proximité par région



Répartition des entreprises par secteur

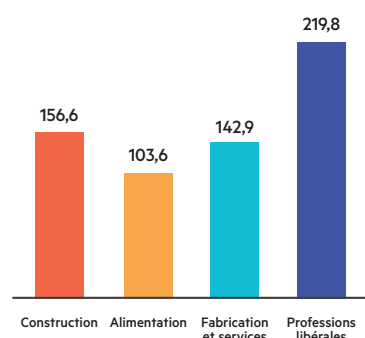


Source : INSEE/SIDE, Dénombrement des entreprises au 31/12/2021. Traitement ISM.

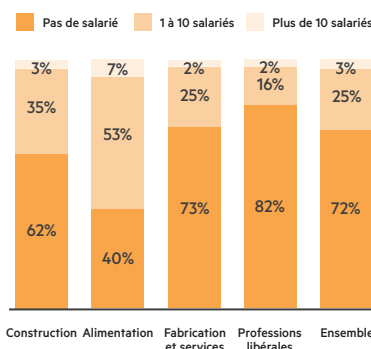
*L'INSEE a modifié la méthodologie pour calculer le stock d'entreprises. Ces données ne sont pas comparables aux précédentes.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 623 MILLIARDS D'EUROS

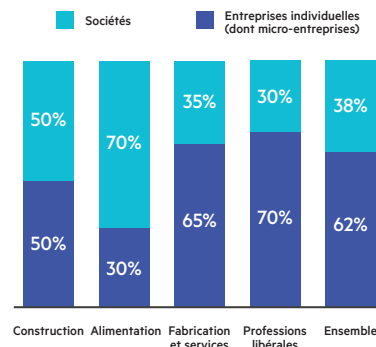
Répartition par chiffre d'affaires (en milliards d'euros) (1)



Répartition par taille d'entreprise (2)



Répartition par régime juridique (2)



Sources : (1) Estimation d'après INSEE ESANE 2020 et DGE/INSEE Sirene Fare (pour l'artisanat). Traitement ISM.

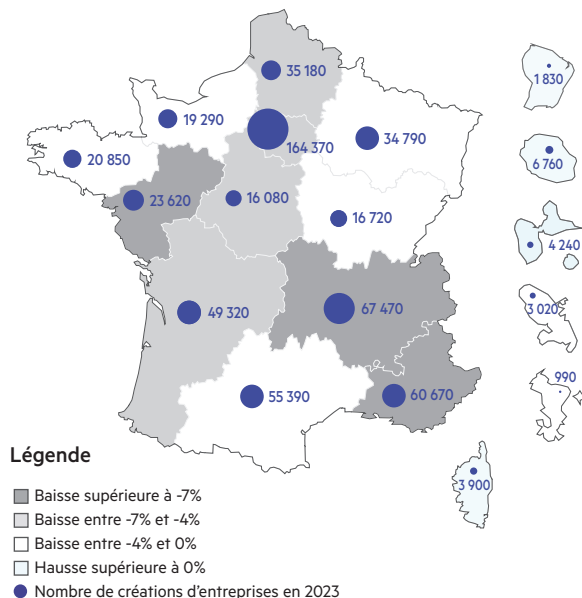
(2) INSEE/SIDE, Dénombrement des entreprises au 31/12/2021. Traitement ISM.

Voir la note méthodologique concernant les modalités prises en compte des tailles d'entreprise par secteur.

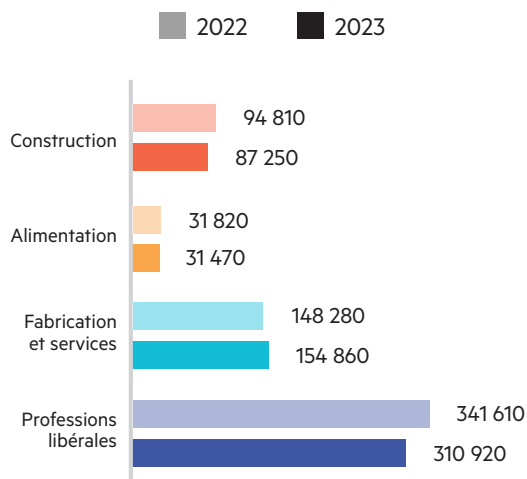
584 500 CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2023

Après une hausse constante ces dernières années, un repli du nombre de créations d'entreprises est constaté sur le territoire, à l'exception des activités de services. Les secteurs de la proximité n'échappent pas à cette baisse (-5% entre 2022 et 2023).

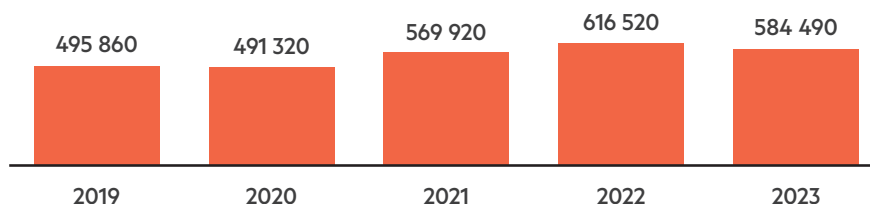
Répartition régionale des créations d'entreprises



Évolution des créations d'entreprises 2022-2023



Évolution du nombre de créations d'entreprises

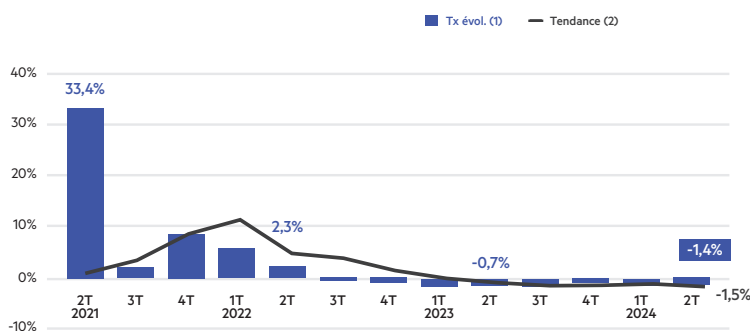


Source : INSEE/SIDE, Créations d'entreprises pour l'année 2023. Traitement ISM.

UN CONTEXTE INFLATIONNISTE DÉFAVORABLE À L'ACTIVITÉ

L'activité des entreprises de proximité est en recul depuis 2022. En volume, la baisse atteint 1,5% en juin 2024 comparativement à l'année précédente. Les secteurs de l'alimentation sont les plus touchés (-3,5%).

Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires (en volume)



Secteur	Tendance annuelle juin 2024
Construction	-2,00%
Alimentation	-3,50%
Fabrication et services	-1,00%
Professions libérales	0,00%

Source : U2P/Xerfi Spécific, Le baromètre national des entreprises de proximité, Juillet 2024.

(1) Évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Évolutions sur les quatre trimestres cumulés (en %)

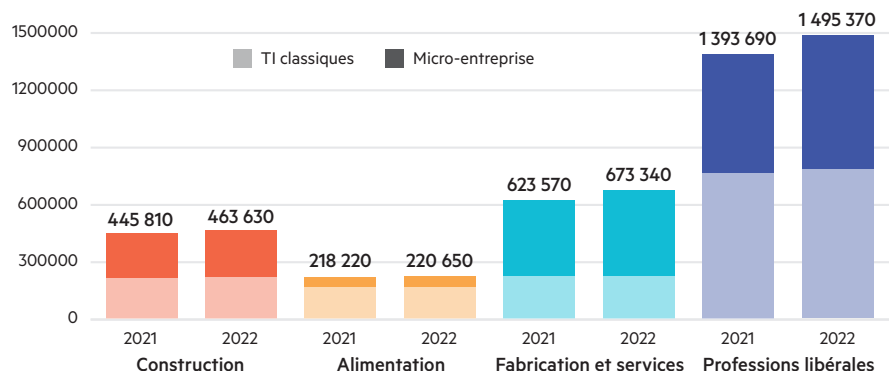
* Les estimations des trois premiers trimestres 2021 ont fait l'objet d'une révision. Un recalage des évolutions d'activité a été effectué afin de prendre en compte la déformation de la structure des entreprises de proximité provoquée par la crise sanitaire.

2 853 000 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Les emplois non-salariés progressent fortement, en raison de la dynamique entrepreneuriale.

Les indépendants faisant le choix du régime de la micro-entreprise sont désormais majoritaires (51%), un taux qui atteint 67% dans l'artisanat de la fabrication et des services.

Évolution 2021-2022 des emplois non-salariés



Source : URSSAF – Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2022.

Part des micro-entrepreneurs par secteur en 2022

Secteur	Part des micro-entrepreneurs
Construction	53%
Alimentation	24%
Fabrication / services	67%
Professions libérales	47%
Ensemble	51%

Source : URSSAF – Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2022.

4 231 000 EMPLOIS SALARIÉS

Globalement, l'emploi salarié a légèrement baissé en 2023. Environ 14 000 emplois salariés ont disparu durant l'année dans les secteurs de la proximité.

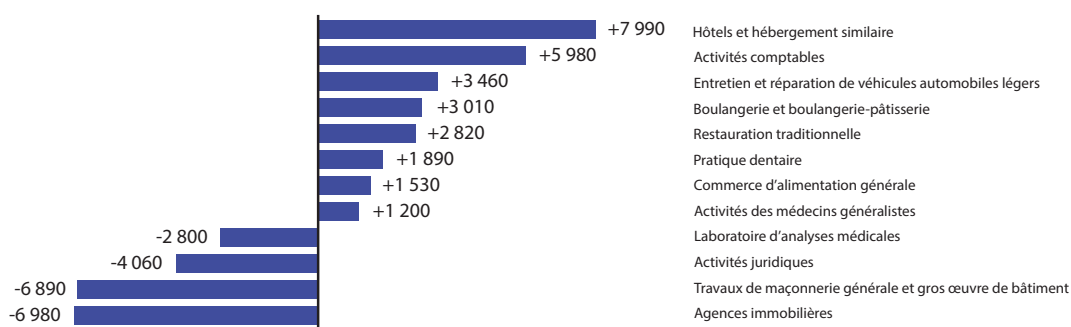
Le secteur le plus affecté par cette perte d'emploi est celui de la construction (- 16 520 emplois). L'emploi salarié reste toutefois particulièrement dynamique dans le secteur de l'alimentation (+ 14 650 emplois).

Évolution 2022 à 2023 des emplois salariés par secteur

Secteur	Évolution 2022 à 2023
Construction	-2%
Alimentation	+1%
Fabrication / services	-1%
Professions libérales	-1%
Ensemble	0%

Source : URSSAF, emplois salariés (dont apprentis et stagiaires) au 31/12/2023

Principaux secteurs créateurs ou destructeurs d'emplois salariés

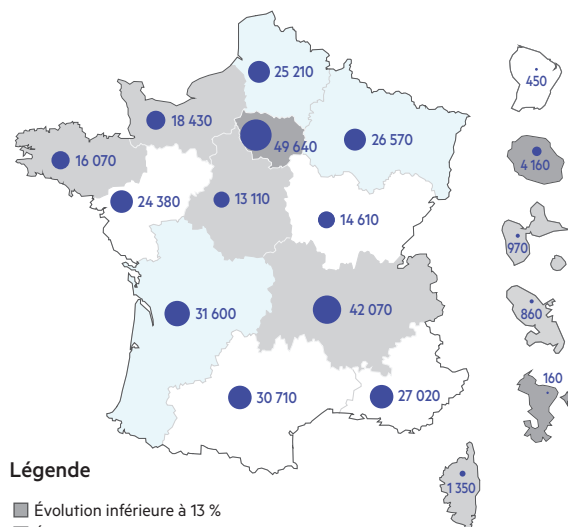


Source : URSSAF – Emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, dont apprentis et stagiaires au 31/12/2023. N.B. L'URSSAF intègre dorénavant les effectifs d'apprentis au sein des effectifs salariés.

35% DES APPRENTIS SONT FORMÉS DANS LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

327 400 apprentis sont formés dans les entreprises des secteurs de la proximité, un nombre en forte progression depuis 2020, consécutivement à la réforme de 2018. En 2022/23, la hausse est de 9%, soit un gain de 27 340 apprentis.

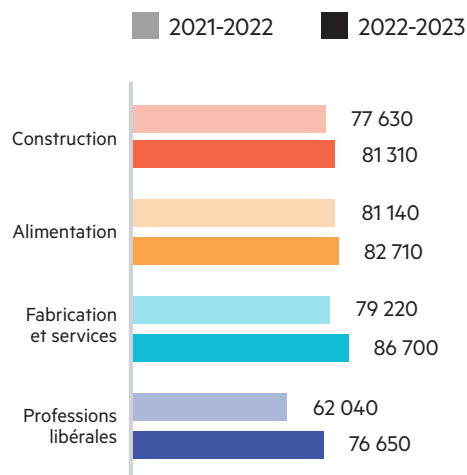
Répartition régionale du nombre d'apprentis en 2022-2023



Légende

- Évolution inférieure à 13 %
- Évolution entre 13 % et 16 %
- Évolution entre 16 % et 21 %
- Évolution supérieure à 21 %
- Nombre d'apprentis en 2022-2023

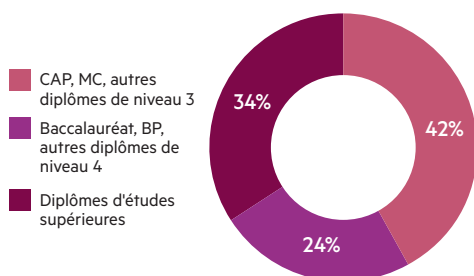
Évolution du nombre d'apprentis par secteur



Source : Institut Supérieur des Métiers, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2022-2023

Les apprentis sont formés à tous niveaux de diplômes. Depuis 2020, la hausse des inscriptions est particulièrement forte dans les niveaux d'études supérieures.

Répartition des apprentis par niveau de diplômes



Diplômes / Secteur d'activité	CAP, MC, autres diplômes de niveau 3	Baccalauréat, BP, autres diplômes de niveau 4	Diplômes d'études supérieures
Construction	59%	27%	14%
Alimentation	65%	20%	15%
Fabrication et services	42%	31%	27%
Professions libérales	1%	17%	82%

Source : Institut Supérieur des Métiers, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2022-2023

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Le secteur « Construction » regroupe les activités de l'artisanat du bâtiment et des travaux publics.
- Le secteur « Alimentation » correspond aux activités de l'artisanat et du commerce de l'alimentation ainsi que ceux de l'hôtellerie-restauration.
- Le secteur « Fabrication et services » regroupe les activités de l'artisanat de fabrication et de l'artisanat des services.
- Le secteur « Professions libérales » correspond aux professions libérales réglementées et non réglementées du droit, de la santé, et des techniques et cadre de vie.

Critères de taille

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés hors codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5612Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (caviste, bios épicerie, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie restauration regroupe toutes les entreprises des 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide sont également pris en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 48 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.

Données INSEE : L'INSEE a opéré un changement de méthodologie pour dénombrer le stock et les créations d'entreprises. Ces données ne sont pas comparables aux éditions précédentes.

